



6 résidence de l'Orangerie, 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
osteonatfc@gmail.com

Numéro de déclaration d'activité 11 75 52295 75 - SIRET 804 583 821 00025

**CONTRAT INDIVIDUEL
 DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**
 (En application de l'article L6353-3 du Code du travail)
DEVIS DE FORMATION

Entre :

- La SARL « OSTEONAT », L'organisme de Formation
- Et M/Mme/Mlle : le/la Stagiaire

Nom/ Prénom	
Adresse	
Téléphone portable	
Adresse email	

Est conclue la convention suivante,

Article 1 : Objet du contrat

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante intitulée :

« Abord Ostéopathique de la Périnatalité »

Article 2 : Nature et caractéristiques de la formation

- a) **Type de formation:** formation continue pour les ostéopathes
- b) **Objectif(s) de la formation :** à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
 - Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de nouveau-né,
 - Pratiquer une évaluation et un traitement ostéopathique de femme enceinte ou après accouchement (contrôle de connaissance par QCM 20 questions)

A l'issue de la formation, une attestation de présence et de compétence sera délivrée à chaque stagiaire ayant validé l'examen.

- c) **Programme de formation :**

Voir Annexe 1 page 6

Article 3 : Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :
Ostéopathe DO inscrit à l'ARS, formé sur 5 ans, ou étudiant en 5e année d'un collège agréé d'ostéopathie.

Article 4 : Organisation de la formation :

L'action de formation aura lieu en 3 séminaires qui se dérouleront les :

06 / 07/ 08 Juin 2018
10 / 11 / 12 Septembre 2018
07 / 08 / 09 Novembre 2018

- a) l'action de formation a lieu à l'adresse suivante :
Espace Saint Martin 199 bis rue St Martin 75003 Paris - Salle Héliopolis
- b) Elle est organisée pour un effectif de 26 stagiaires maximum.
- c) Durée de la formation 75 heures.
- d) Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée et notamment les moyens pédagogiques et techniques et les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes :

- -Support de cours fourni au stagiaire en format PDF
- -Présentations PowerPoint
- -Pratiques individuelles entre les stagiaires
- -Films commentés de traitement
- -Stage d'observation

e) e. Les diplômes, titres ou références des responsables de la formation sont les suivantes :

- **Michèle BARROT**

Ostéopathe DO

michelebarrot@gmail.com

www.autour-de-la-naissance.fr

Exerce en libéral à Paris XVIII ème arrondissement.

Chargée de cours en périnatalité à Paris VII Denis Diderot

Attachée à la maternité et au service de néonatalogie au Centre Hospitalier Régional d'Argenteuil depuis 2005.

- **Jean Marie BRIAND**

Ostéopathe DO MRO F

jmbriand.osteo@gmail.com

Chargé de cours à Paris VII Denis Diderot

Attaché à la maternité de l'Hôpital privé d'Antony

Ostéopathe depuis 1992, exerçant depuis 1998 à Chatenay Malabry (92), enseignant 1993/2003 dans un établissement de formation initiale

- **Thierry LEBOURSIER**

Ostéopathe DO MRO F

thierry.leboursier@gmail.com

Ostéopathe libéral à Paris IX e arrondissement

Chargé de cours et d'enseignement à Paris VII Denis Diderot

Ostéopathe libéral à Paris depuis 1990, d'abord chargé de cours entre 1992 et 2003(formation initiale temps plein), ostéopathe de la maternité Ambroise Paré de Bourg la Reine depuis 2000/2016.

Article 5 : droits et obligations des parties liées par le présent contrat.

- Après signature du présent contrat, le stagiaire peut demander l'annulation de son inscription. Si cette demande est faite plus de 15 jours avant le début de la formation, le chèque de réservation sera au choix du stagiaire, soit renvoyé à l'émetteur, soit conservé par l'organisme en vue d'une formation ultérieure. Si l'annulation ou le report sont faits moins de 15 jours avant le début de la formation, l'organisme peut encaisser le montant du chèque de réservation.
- L'organisme de formation se réserve la possibilité d'annuler une formation jusqu'à 30 jours avant la date du 1^{er} séminaire. Les chèques de réservation

seront au choix du stagiaire, soit renvoyés à l'émetteur, soit conservés par l'organisme en vue d'une formation ultérieure.

Article 6 : Dispositions financières

Le prix de l'action de formation est fixé à 1680,00euros.

Le stagiaire s'engage à verser ce montant lors du premier jour de la formation (sauf accord particulier écrit avec l'organisme de formation). Le chèque de réservation de 200,00€ lui sera restitué à cette occasion.

Le règlement peut consister en l'établissement de 3 chèques, encaissés par l'organisme lors de chaque session de formation.

Article 7 : Interruption de stage

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme ou de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat sera résilié selon les modalités financières suivantes :

Interruption du fait de l'organisme de formation : remboursement au prorata temporis.

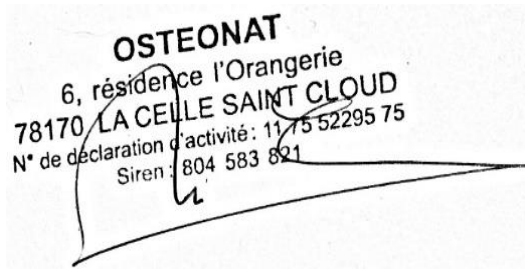
Interruption du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure : pas de remboursement.

La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Article 8 : Litiges éventuels

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Versailles sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en doubles exemplaires à _____ le ____/____/20____

<p>Pour le stagiaire date <i>(nom et qualité du signataire, tampon)</i></p>	<p>Pour l'organisme <i>(nom et qualité du signataire)</i> JM BRIAND/ T LEBOURSIER/ M BARROT , gérants</p>  <p>OSTEONAT 6, résidence l'Orangerie 78170 LA CELLE SAINT CLOUD N° de déclaration d'activité: 11 75 52295 75 Siren: 804 583 821</p>
---	---

Merci de nous envoyer un exemplaire de ce contrat signés par vos soins, accompagnés des documents nécessaire à votre inscription (Justificatif de formation ou certificat d'inscription ADELI, ainsi que chèque de réservation de 200,00€), afin que nous puissions valider votre inscription.

ANNEXE 1 : Plan de Formation « Abord ostéopathique de la Périnatalité »

	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9
9h-10h45	PPT présentation/briefing JMB	Embryo-génèse /organo- génèseTL	Intraosseuse de la base de crane TL	Succion deglutition ppt TL	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéopathes adaptation néo- natale AB	OIGA MB	SNV et hémodynamique femme enceinte MB	Concept ostéo après accouchement	Oralité approche pluridisciplinaire MB
10h45	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause
11h-12h45	Lésion ostéo /historique / concept TL	Pratique attention divisée/approche fluidique TL	Postes d'observation JMB	Troubles digestifs ppt TL	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéo besoins vitaux : manger AB	Suivi ostéopathique de la femme enceinte JMB	Mécanisme et déduction osteopathique MB	Pratique F après accouchement	impact de la lésion ostéopathique sur le développement JMB
12h45-14h	repas	repas	repas	repas	repas	repas	repas	repas	repas
14h-14h30	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Echanges	Evaluation
14h30-16h15	Caractéristiques du nouveau-né MB	Psychopathologie périnatale MCG	LESION IO+DSOA/DSOP ppt JMB	EVALUATION NEUROLOGIQUE MB	Notion de néo- natalogie à l'usage des ostéo besoins vitaux : dormir AB	Pratique femme enceinte JMB	Accouchements différents TL	Pratique post partum TL	PRATIQUE TT LESION OSTEO
16h15	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause	pause
16h30-18h15	Douleur du nouveau- né MB	Psychopathologie périnatale MCG	Pratique retrouver la lésion foetale JMB	PREMATURITE MB	Notion de néonatalogie à l'usage des ostéo cs pédiatrique en maternité AB	Pratique femme enceinte JMB	Concept fluidique adapté au NN TL	Pratique périnée MB	ECHANGES DEBRIEFING /FILMS

OSTEONAT
 6, résidence l'Orangerie
 78170 LA CELLE SAINT CLOUD
 N° de déclaration d'activité: 1175 52295 75
 Siren: 804 583 821